

**Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président de la Communauté de Communes Osartis-Marquion,
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,
Madame et Monsieur les représentants du Directeur Départemental des
Finances Publiques,
Monsieur le Colonel DEQUEANT
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,**

**Je suis particulièrement heureux de vous accueillir cet après-midi à
EPINOY et au nom de mes collègues du Conseil Municipal, je vous souhaite
la bienvenue.**

**La visite d'un Préfet, d'élus et de responsables d'administration n'est pas
chose courante dans notre petite commune de 562 habitants. C'est
d'ailleurs, je crois une première et c'est un honneur pour nous de vous
recevoir à l'occasion de la signature des actes de cession des terrains de
l'ancienne Base Aérienne 103.**

**Je voudrais faire un bref rappel historique sur ces parcelles, qui se situent
hors de l'enceinte clôturée de l'ancienne Base.**

**Ce sont les Allemands qui ont entrepris le développement de l'aérodrome
Cambrai-Epinoy. Dès septembre 1941, plus de 1000 ouvriers y ont travaillé
sur plus de 850 hectares. Trois pistes bétonnées ont été construites, des
alvéoles ont été dispersées dans les villages, des hangars ont été édifiés
autour de nombreux abris et souterrains, des casernements à l'aspect de
fermes, dont il reste quelques vestiges sur la commune.**

**A partir de 1947, le terrain d'Epinoy a été rendu pour partie à la culture
mais sont restées les aires de dispersion, les alvéoles, les anciennes pistes,
quelques parcelles de terre, propriété de l'Etat, qui font aujourd'hui l'objet
de cette cession.**

**Ces parcelles, inutilisées par le Ministère de la Défense après les travaux
d'aménagement de la base aérienne sous sa forme actuelle en 1951 et
accessibles à tous, sont rapidement devenues l'aire de jeux favorite des plus
jeunes de l'époque et ont fait le bonheur des cyclistes en herbe, des
promeneurs. D'autres se sont essayés à l'apprentissage de la conduite
automobile. Je me rappelle même les séances de karting organisées par
quelques passionnés locaux sur ce circuit improvisé.**

Le temps a passé et dans le cadre des opérations de restructuration décidées en 2008, l'opportunité pour la commune, d'acquérir ces parcelles au bénéfice d'une cession à l'euro symbolique est devenue une évidence pour les élus communaux que nous sommes.

En effet, ces terrains qui font pleinement partie du village et particulièrement les pistes bétonnées, nous permettent d'accéder au stade communal ainsi qu'au lagunage. Néanmoins, l'aménagement des accès reste à réaliser ...

Elles sont également empruntées par de nombreux véhicules et particulièrement les camions qui viennent chaque jour à l'Endiverie Dupont ou à la Société ENDELIS, gros employeurs de main d'œuvre locale.

Nous voici donc arrivés à la fin d'une procédure administrative, mais aussi et surtout à la fin d'une histoire avec l'Armée et ses militaires avec qui la commune a entretenu d'excellentes relations durant plusieurs décennies. Aujourd'hui, la commune va pouvoir disposer officiellement de ces terrains et en devenir propriétaire.

Je vous remercie encore une fois de votre présence et avant la signature des actes de cession, je laisse la parole à Monsieur le Préfet.